



## **CRIIRAD**

Commission de Recherche  
et d'Information Indépendantes  
sur la Radioactivité

471 av. V. Hugo - 26000 Valence

Compléments : [www.criirad.org](http://www.criirad.org)

Renseignements : Bruno Chareyron au

04 75 41 82 50

## **COMMUNIQUE CRIIRAD**

**29 novembre 2007**

### **Contaminations radioactives autour de l'ancien site minier de Saint-Pierre, dans le Cantal.**

**La CRIIRAD publie ce jour les résultats de l'étude réalisée par son laboratoire grâce au soutien des associations locales \* et au financement du Conseil régional d'Auvergne et du Conseil général du Cantal.**

La mine d'uranium (1958-1981) et l'usine de traitement des minerais (1976-1985) laissent un héritage de plus de 530 000 tonnes de déchets radioactifs non conditionnés, enfouis directement dans les excavations minières. Ces déchets constituent pour le très long terme – environ un million d'années – une source de contamination considérable pour l'environnement, et notamment pour le plan d'eau aménagé en contrebas.

Les relevés radiométriques et les analyses en laboratoire révèlent la présence de déchets radioactifs dans le domaine public, y compris sur des parcelles dépourvues de toute servitude et sur des terrains habités. Les contaminations mises en évidence dans un lotissement, au niveau du plan d'eau, du terrain de foot, du stand de tir, etc. montrent l'absence de prise en compte des risques radiologiques dans les projets de construction et la mise en place d'équipements publics.

Ce dossier pose toute une série de questions de fond : 1/ sur les conditions de remise dans le domaine public des parcelles issues d'anciens sites miniers ou nucléaires ; 2/ sur le manque de fiabilité des états des lieux officiels, qu'il s'agisse de l'autocontrôle de l'exploitant ou des contrôles des services de l'Etat ; 3/ sur l'absence de critères d'assainissement des sols ; 4/ sur les conditions de stockage des déchets radioactifs miniers et des résidus d'extraction de l'uranium, conditions totalement dérogatoires aux règles habituelles de sécurité et de confinement des matières radioactives.

Ces questions concernent de très nombreux sites. La CRIIRAD l'a constaté en particulier en Haute-Vienne (La Crouzille, Jouac...), en Loire-Atlantique (L'Ecarpière...), dans l'Hérault (Lodève...), dans la Loire et l'Allier (Bois Noirs...) et en Saône-et-Loire (Gueugnon...).

(\*) Association « Nos enfants et leur sécurité » et « Pour notre qualité de vie ».

**Conférence de presse à la salle des fêtes de Ydes (Cantal) le vendredi 30 novembre 2007  
à 14H suivie d'une conférence débat à 20H30.**

Contacts presse :

- CRIIRAD / Bruno Chareyron / tel : 06 73 49 30 23 / E-mail : [bruno.chareyron@criirad.org](mailto:bruno.chareyron@criirad.org)
- Nos Enfants et leur Sécurité / George HAAG / tel : 04 71 67 35 91
- Pour notre qualité de vie / Gilbert Audit / tel : 04 71 69 62 91